

Actions pour la croissance verte ou Obligations pour la transition climatique ? Pourquoi choisir ? Combinez les deux !

Octobre 2020

Investir dans la croissance des technologies environnementales au travers d'actions ou financer la transition via des obligations climatiques ?

Les investisseurs peuvent soutenir pleinement la transition vers une économie à faible intensité carbone par une combinaison de classes d'actifs qui apporte d'avantage d'impact.

Une approche multi-asset contribue à accélérer la transition vers une économie plus durable, car chaque classe d'actifs peut cibler la génération d'impact sur différents segments de la chaîne de valeur économique. Les investisseurs obligataires peuvent financer la transition vers une économie à faible intensité carbone, tandis que les investisseurs en actions peuvent soutenir la croissance de technologies et de produits innovants et éco-responsables.

Plan de relance écologique

La planète se réchauffe en raison de nos activités humaines. Il est plus qu'urgent d'élaborer des stratégies pour réduire les émissions de carbone dans le monde. Pour contrer les conséquences économiques dévastatrices de la pandémie du coronavirus, l'appel à une "relance verte" a été lancé.

Ce train de mesures de aurait pour vocation de de stimuler l'économie tout en donnant la priorité aux investissements et aux technologies vertes contribuant à réduire les émissions de CO2 et soutenir les industries en transition.

Les investisseurs, désireux d'agir et d'investir dans le développement d'une économie plus durable, peuvent capter différentes sources d'impact en allouant des capitaux à la fois dans des obligations et des actions.

D'un côté, les investissements obligataires offrent un rapport rendement/risque défensif tout en finançant des projets spécifiques, participant ainsi à la transition climatique. D'un autre côté, les actions dont le profil de rendement ajusté au risque est plus dynamique donnent accès au potentiel de croissance de nouvelles technologies et de produits innovants.

Nous développerons dans la suite de cet article les avantages d'une approche multi-actifs dans le domaine climatique : elle permet effectivement de couvrir largement l'économie mondiale ainsi que diverses sources d'émissions, directes ou indirectes, tout en maintenant une diversification adéquate de son portefeuille.



Natacha Guerdat

Managing Director
Gérant Actions



Luca Manera

Gérant Obligataire

L'ESSENTIEL

1. Les investisseurs peuvent soutenir pleinement la transition vers une économie à faible intensité carbone par une combinaison de classes d'actifs qui apporte d'avantage d'impact.

2. Une approche multi-asset contribue à accélérer la transition vers une économie plus durable, car chaque classe d'actifs peut cibler la génération d'impact sur différents segments de la chaîne de valeur économique.

3. L'effet négatif du changement climatique provient de l'inaction. Lorsque les actions des individus sont insuffisantes pour obtenir des résultats, les investisseurs doivent mobiliser une masse critique de capitaux pour envoyer un message politique.

L'effet négatif du changement climatique provient de l'inaction. Lorsque les actions des individus sont insuffisantes pour obtenir des résultats, les investisseurs doivent mobiliser une masse critique de capitaux pour envoyer un message politique.

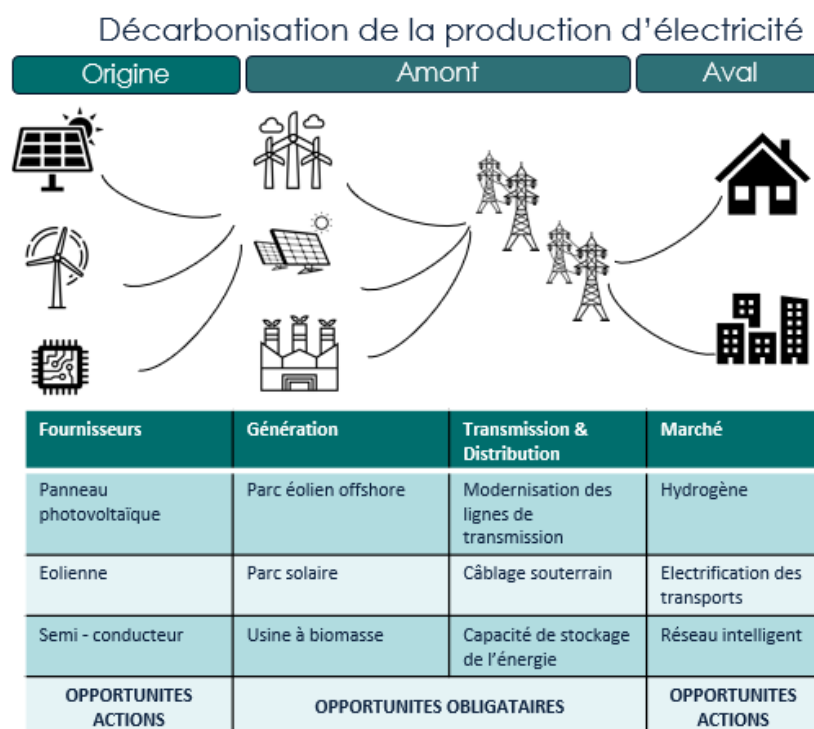
Selon l'International Renewable Energy Agency, les émissions mondiales de CO2 sont générées essentiellement par sept secteurs d'activité dont notamment la production d'électricité et les transports.¹ Le même rapport indique que pour atteindre l'objectif climatique ultime d'une économie mondiale neutre en carbone vers le milieu du siècle, tous les secteurs doivent prendre des mesures.

Les efforts toucheront donc tous les pans de l'économie et nécessiteront des changements structurels, notamment dans le domaine de l'énergie. Le secteur des services aux collectivités illustre bien les besoins et l'urgence d'investissements. La production d'électricité qui alimente en effet l'ensemble de l'économie mondiale est le vecteur clé de la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

Changement climatique et décarbonisation de l'approvisionnement en électricité

La décarbonisation du secteur de l'électricité est primordiale pour lutter contre le changement climatique car les producteurs d'électricité sont responsables de plus de 40 % des émissions mondiales de CO2. De plus, le charbon reste la principale source (40%) de combustible pour produire de l'électricité.² Les émissions de gaz à effet de serre générées par la production d'électricité ne concernent pas seulement les émissions directes des centrales électriques, mais s'accumulent tout au long de la chaîne de valeur notamment par les activités qu'elle permet en aval.

Le secteur de l'électricité apparaît donc être la pierre angulaire de la transition énergétique en tant que moteur de la mue d'autres secteurs tels que le bâtiment, les transports ou encore l'industrie, ce qu'illustre le graphique ci-dessous. Il met également en valeur à quel niveau les différentes classes d'actifs, actions et obligations, peuvent intervenir.



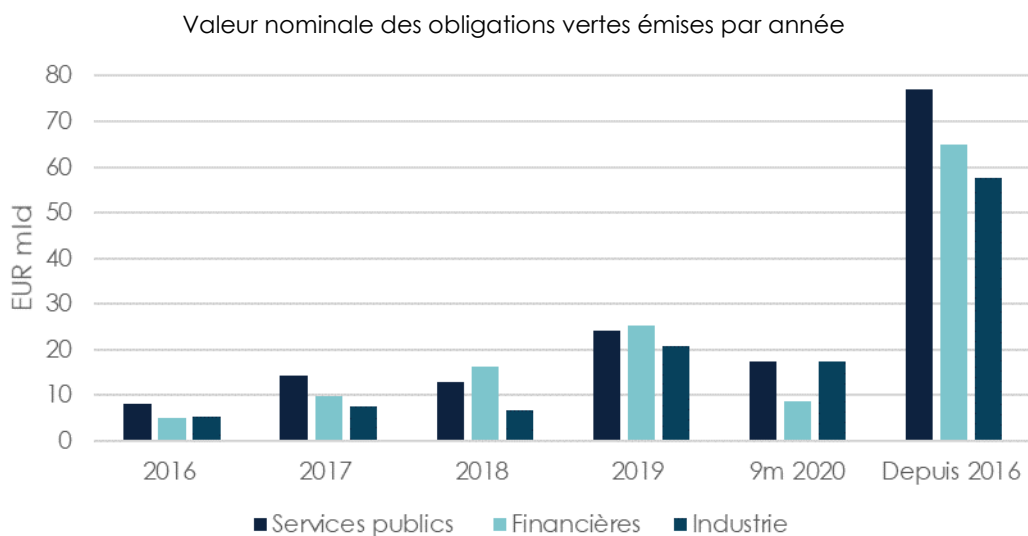
¹ Global Renewables Outlook: energy transformation 2050

² <https://www.iea.org/reports/coal-2019>



Soutenir la transition - Obligations vertes des entreprises - Décarbonisation de l'électricité

Les investisseurs obligataires peuvent contribuer à la décarbonisation de la production électrique et à la transition énergétique en souscrivant à des obligations vertes émises par des sociétés de services aux collectivités. Au cours des quatre dernières années, ces entreprises ont émis 77 milliards d'euros d'obligations vertes, dépassant ainsi les institutions financières et les autres émetteurs d'obligations vertes. Le graphique ci-dessous illustre le recours continu des sociétés de services publics au marché des obligations vertes offrant ainsi la possibilité aux investisseurs de soutenir la transition climatique.³



Les obligations vertes ont des caractéristiques spécifiques par rapport aux obligations traditionnelles. Les fonds levés, sont destinés à financer des "projets verts" clairement identifiés. Les émetteurs fournissent en retour aux investisseurs un rapport annuel détaillant la manière dont les fonds ont été alloués.

Les projets verts recouvrent un large spectre d'initiatives, allant des grands parcs éoliens et solaires en mer, à la modernisation et au renforcement des réseaux de transmission et de distribution d'électricité en enfouissant des câbles pour les protéger des catastrophes naturelles liées au changement climatique, inondations et incendies pour ne citer qu'eux. Les installations de stockage d'énergie sont une autre forme de projet vert qui consiste à emmagasiner la production d'énergie renouvelable et à soutenir la croissance de la génération d'électricité non carbonée.

Ainsi, les obligations vertes émises par les sociétés de services publics permettent aux investisseurs d'avoir un impact environnemental positif et de financer la transition vers une économie à faible intensité carbone, quel que soit le mix de production de l'émetteur.

Entreprises vertes - des capitaux pour la croissance et les nouvelles technologies

Alors que les investisseurs obligataires peuvent financer la transition énergétique en participant à la décarbonisation de la production électrique et au changement de modèle d'affaire des sociétés de services aux collectivités, les investisseurs en action allouent leur capital dans la croissance et les nouvelles technologies.

Le récent "European Green Deal" fournit une feuille de route pour rendre l'Union Européenne neutre en carbone d'ici 2050. Il est prévu que de gros investissements soient consacrés à des activités telles que les énergies renouvelables et propres ainsi qu'à la mobilité à faible empreinte carbone. Dans le cadre de ce plan, l'Union Européenne est en cours

d'élaboration d'une taxonomie permettant de définir les activités qui contribuent à l'atténuation du changement climatique. Jusqu'à présent, les activités suivantes sont prises en compte : production et distribution d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, transports propres, matériaux renouvelables, capture et stockage du carbone, puits de carbone, infrastructures énergétiques et carburants propres provenant de sources renouvelables ou neutres en carbone.

³ Asteria Investment Managers, ICE Index



La sélection des entreprises tirant des revenus des produits, services et technologies liés à ces activités et qui se caractérisent également par des perspectives de croissance élevées, sera essentielle pour financer l'accélération d'une économie à faible intensité carbone. Par exemple, le développement de la mobilité à faible intensité de carbone grâce aux transports propres en 2020 est impressionnant : on anticipe une progression des ventes de véhicules électriques en Europe de 32 %, avec le lancement de pas moins de 165 nouveaux modèles sur le marché.⁴

Ces opportunités peuvent être saisies tant en amont, par exemple grâce à des composants clés de haute technologie dans le domaine du stockage de l'énergie et des semi-conducteurs qui contribuent aux performances technologiques des véhicules électriques, qu'en aval avec le développement de l'hydrogène vert.

En conclusion

L'émergence d'une économie à faible intensité carbone nécessitera une vaste transformation de notre système énergétique. Les investisseurs peuvent répondre à cet appel à passer à l'action en soutenant la transition climatique, en captant la croissance des nouvelles technologies et en maintenant en même temps leur diversification par une allocation multi-actifs. Il y a un ainsi avantage évident à choisir un portefeuille avec une stratégie combinée, actions et obligations qui permettent ensemble de contrer le changement climatique.

⁴ Bloomberg New Energy Finance



A PROPOS D'ASTERIA INVESTMENT MANAGERS.

Créé par le Groupe REYL, Asteria est un gérant d'actifs entièrement dédié à l'investissement à impact. En collaboration avec nos investisseurs, nous utilisons le capital en tant qu'agent du changement afin de soutenir la transition vers une économie plus durable et équitable. Nous proposerons des solutions d'investissement allant des classes d'actifs liquides aux actifs privés, pour lesquelles nous plaçons la performance à long terme et la génération d'impact au même niveau.

CONTACTS



Arnaud d'Anterroches

Business Development



Jamil Ismail

Business Development



TELEPHONE

+41 22 816 89 50



EMAIL

contact@asteria-im.com



ADRESSE

Rue du Rhône 62
1204 Genève



SITE WEB

www.asteria-im.com

DISCLAIMER

This content is being provided by Asteria Investment Managers SA or/and its affiliates (hereinafter referred to as "Asteria") solely for information purposes and is not intended to be a solicitation or offer, recommendation or advice to buy or sell interests in any security or investment product mentioned in it, to effect any transaction, or to conclude any transaction of any kind whatsoever, in particular to any recipient who is not a qualified, accredited, eligible or/and professional investor. It is intended for the sole use of the recipient and may not be forwarded, printed, downloaded, used or reproduced for any other purpose. It is not intended for distribution to, or use by, natural or legal persons that are nationals of a country or subject to a jurisdiction of which the laws or regulations would prohibit such distribution or use. Whilst Asteria shall use reasonable efforts to obtain information from sources which it believes to be reliable, Asteria, its directors, officers, employees, agents or shareholders assumes no liability regarding this content and give no warranty as to the accuracy, completeness or reliability of any mentioned data and thus assumes no liability for losses arising from the use of this content. The information, opinions and assessments contained in the present document shall apply at the time of publication and may be revoked or changed without prior notice. This content is intended only for recipients who understand and are capable of assuming all risks involved. Before entering into any transaction, recipients should determine if the relevant security or investment product mentioned in the content suits particular circumstances and should ensure that they independently assess (together with their professional advisers) the specific risks, the legal, tax, accounting consequences and eligibility requirements of any purchase, holding or sale of securities or investment products mentioned in the content. Asteria, its directors, officers, employees, agents or shareholders may from time to time have interests and/or underwriting commitments in investments described herein. Asteria makes no representation as to the suitability of the mentioned information, opinions or securities and investment products. Historical data on the performance of the securities and investment products or on the underlying assets are no indication for future performance. The present content has been compiled by a department of Asteria which is not an organisational unit responsible for financial research. Asteria is subject to distinct regulatory requirements and certain services, securities and/or investment products may not be available in all jurisdictions or to all recipient types. Recipients are therefore responsible to comply with all applicable laws and regulations. There is no intention to offer services, securities and/or investment products in countries or jurisdictions where such offer would be unlawful under the relevant laws and regulations.